

Discours de Philippe Hirou, président de l'Afac-Agroforesteries, lors de la signature de l'Appel de la haie par la région Grand-Est, le 16/1/24, au GAEC Romé à Royaumeix (54)

En tant que président de l'Afac-Agroforesteries et au nom de tout notre réseau, je remercie la Région Grand-Est pour son soutien à l'Appel de la haie que nous avons lancé en février 2023.

Nous avons engagé cette campagne de mobilisation pour un grand plan national en faveur de la haie avec trois axes : valoriser, protéger et reconstituer les haies.

L'Afac-Agroforesteries, qu'est-ce que c'est ? C'est la force d'un réseau composé de plus de 350 structures qui œuvrent au quotidien, comme ici en Lorraine, pour les haies, souvent depuis longtemps, parfois depuis plus de 30 ans. Le Parc Naturel Régional de Lorraine que vous présidez M. End, et qui nous reçoit aujourd'hui, je vous en remercie, est un adhérent historique de l'Afac depuis sa création en 2007. L'Afac, c'est aussi la complémentarité de structures très diverses, parmi lesquelles les fédérations des chasseurs dont vous êtes le président régional, M. Desbrosse, ou encore des associations comme Haies Vives d'Alsace qui sont d'ailleurs, avec le Parc de Lorraine, les représentants de Grand-Est au sein de notre conseil d'administration national. J'en profite pour les en remercier aussi.

M. le Vice-président, la région Grand-Est est la deuxième région, avec la Bretagne, à signer l'Appel de la haie. Ce n'est pas un hasard, car votre programme d'actions ambitieux pour la haie reflète votre engagement fort pour le sujet.

Je souligne en particulier votre mobilisation pour développer la filière végétale locale, votre implication dans la SCIC Végétal local Nord-Est, et pour produire une quantité de plants d'origine tracée, locale et sauvage suffisante pour viser à très court terme 100% des plantations de haies en Grand-Est en végétal local, c'est une ambition remarquable qui mérite d'être saluée.

Le premier objectif que nous portons dans l'Appel de la haie, c'est de redonner une valeur économique à celle-ci en l'inscrivant dans des filières, de l'amont à l'aval et de la graine au bois. Et d'en faire une économie de la transition écologique, étroitement liée aux territoires. Une économie de circuit court et non délocalisable !

Je sais que c'est aussi votre vision, et celle des acteurs locaux et régionaux présents aujourd'hui, que de faire de vos nouvelles plantations et des nouveaux paysages que

vous créez, un atout multiple pour l'avenir. Vous ne faites pas que planter. Dès maintenant vous pensez et inscrivez dans vos programmes l'accompagnement nécessaire à la gestion future de vos haies et à leur valorisation.

Il est fondamental pour l'Afac de travailler en étroite collaboration avec les Régions. Les collectivités territoriales jouent un rôle majeur dans les politiques de l'agroforesterie. Et, en particulier, les conseils régionaux qui, comme ici en Région Grand-Est, ont investi le sujet en y mettant des moyens importants, en mobilisant notamment les crédits du FEADER, et en faisant le lien avec les politiques transversales qui répondent à leurs différents défis et secteurs d'intervention (énergie, Trame Verte et Bleue, attractivité territoriale, climat, etc).

La force des politiques des collectivités territoriales, c'est d'inscrire leur action dans le temps long. Ça tombe bien, c'est le temps de l'arbre ! C'est aussi de se construire dans une relation de proximité avec les opérateurs qu'elles financent, ce qui permet d'en évaluer les résultats et de les adapter en fonction des expériences acquises.

Notre Appel de la haie a été entendu par l'État avec le lancement d'un Pacte en faveur de la haie. Après un programme « Plantons des haies » éclair (sur 2 ans), celui du Plan de relance, et dont nous avons peur qu'il n'ait pas de suite, nous passons heureusement à un programme pluriannuel, à échéance de 2030, s'inscrivant dans le cadre de la Planification écologique dont M. le ministre de l'Agriculture a dit hier, lors de ses vœux, qu'elle était indispensable pour l'adaptation de l'agriculture aux défis du changement climatique même si elle pouvait paraître « un peu effrayante » à mettre en œuvre, je reprends ses termes.

L'ambition est grande : pour parvenir à un solde net de +50 000 km de haies en 2030, cela implique de stopper leur disparition (aujourd'hui 23 500 km/an), ce sans quoi il faudra replanter non pas 50 000 km de haie mais deux, trois ou quatre fois plus. Contrairement au Plan de relance, le Pacte ne se limite plus à la seule plantation, mais il couvre tout le cycle de vie d'un arbre : filières amont de collecte de graines et de production de plants, plantation et/ou régénération naturelle assistée, restauration et gestion durable, valorisation des productions issues des haies.

C'est une avancée historique. Jamais un ministre de l'Agriculture n'avait pris un tel engagement après la période des politiques contraires, celles du remembrement, dans les années 1960.

Mais nous pensons que ce Pacte en faveur de la haie ne pourra réussir et atteindre ses objectifs que s'il est mis en œuvre en cohérence avec et en complémentarité des programmes régionaux. Chaque région a ses spécificités et a déjà construit des politiques adaptées à celles-ci. S'appuyer sur ces expériences permettra d'aller plus vite et de ne pas reproduire les erreurs déjà commises. Or rien n'est acquis

aujourd'hui. C'est une position que nous défendons encore auprès de l'État au moment où s'élaborent les actions concrètes du Pacte.

Par ailleurs, nos simulations montrent que, pour atteindre l'objectif annoncé dans la planification écologique, l'enveloppe du Pacte de 110 millions d'euros, quoique conséquente, devrait être doublée. Aussi votre mobilisation pour un programme régional fort reste absolument nécessaire dans ce nouveau contexte. C'est pourquoi nous espérons que vous trouverez les solutions pour permettre sa complémentarité avec celui du Pacte national.

Pour réussir cette mise en œuvre à la hauteur des ambitions nécessaires, il va falloir aussi doubler le nombre d'acteurs sur le terrain. Notre réseau doit donc grandir et monter en compétence le plus rapidement possible. Une structuration régionale organisée au sein d'une Afac régionale Grand-Est serait un atout important. Nous savons que vous y êtes favorable, M. Desbrosse, et que vous voulez en être acteur. Nous vous en remercions et nous vous soutiendrons dans cette démarche.

En conclusion, je remercie aussi le GAEC Romé de nous accueillir aujourd'hui et d'être la démonstration qu'un système agro-forestier bien conduit est un atout pour le développement d'une agriculture viable dans un contexte climatique qui deviendra de plus en plus difficile, en particulier dans les climats continentaux comme les vôtres. Les premiers arbres plantés il y a 25 ans sont, comme vous nous l'avez expliqué, avec une bonne gestion, un complément de fourrage, un abri lors des périodes de canicule et, grâce aux effets microclimatiques des arbres, l'assurance d'une herbe plus verte que chez le voisin ! Et nous comptons bien sur l'effet d'entraînement de l'exemple et sur le fait de donner envie, chacun regardant, comme l'on dit, par-dessus la haie de son voisin. Et cela vaut aussi pour les projets exemplaires des collectivités qui ont un grand rôle à jouer, comme celui du Vice-président du Parc de planter tous les chemins de sa commune, une idée que soutient d'ailleurs également la Fédération nationale des chasseurs, M. Desbrosse, dans le cadre de notre partenariat national.

Encore merci à tous et toutes pour l'organisation de cette belle rencontre.